

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Programme d'Alphabétisation et d'Apprentissage de Métiers pour la Lutte contre la Pauvreté « PALAM/VOLIP » placé sous la tutelle du MFSAEFMFPE s'inscrit dans l'Accord - Cadre global, signé à Dakar, le 31 juillet 2008 entre le Gouvernement du Sénégal et la Banque Islamique de Développement. Il est en harmonie avec le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) et le Programme de Développement de l'Education et de la Formation (PDEF) du Sénégal et les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

Compte tenu de la complexité du programme et des différents secteurs visés, certains ministères ont été désignés pour exécuter les volets qui sont en phase avec leurs missions respectives sous la coordination et la supervision de l'UGP. Dans ce cadre, un comité de pilotage présidé par le Ministre d'Etat est mis en place et comprend les partenaires institutionnels (ministères concernés) et d'exécution (ONG, privés) cf l'arrêté de création du comité.

Le comité de pilotage est chargé du suivi de la mise en œuvre du programme. Il assure un rôle d'orientation, d'impulsion et d'information. A ce titre, il approuve le plan d'action et le budget annuel y afférant. Il sert aussi de cadre de discussion des mesures institutionnelles favorables à une bonne exécution et à la réalisation des objectifs du programme en se fondant sur les principes de la décentralisation et de développement local. Il est présidé par la Ministre de la famille et se réunit une fois par semestre. L'UGP en assure le secrétariat.

I. OBJECTIFS

L'Objectif global de la 1ere réunion du comité de pilotage est de :

- Présenter globalement le programme
- Apprécier l'état d'avancement des activités du programme
- Approuver le Plan de Travail Annuel 2010 avec le budget y afférent

II. RESULTATS ATTENDUS

- Mise à niveau des différents acteurs sur le PALAM et sur l'état d'avancement du programme
- La stratégie d'intervention du programme est partagée avec l'ensemble des acteurs.
- La validation du programme annuel : le PTA 2010 avec le budget y afférent sont adoptés

III. DEROULEMENT DE LA REUNION

La réunion se déroulera sous forme de plénière en une journée présidée par Madame le Ministre d'Etat ou son représentant. Après la cérémonie d'ouverture officielle. Différents rapports seront présentés :

- ✓ une note introductive du Ministre président du comité,
- ✓ l'état d'avancement du programme, par l' UGP
- ✓ le PTA 2010 avec le budget y afférent.

A sa suite le débat sera ouvert aux membres du comité de pilotage pour avis sur les rapports présentés.

Le comité devra se terminer par une adoption du PTA 2010.

IV. LES PARTICIPANTS

Le nombre de participants est estimé à une quarantaine de participants composé de :

- Membres comité de pilotage cf arrêté ministériel N° 10779 du 23 Novembre 2009
- Observateurs

V. LIEU

La rencontre se tiendra en semi-résidentiel à l'ENFEFS

NB/ le déjeuner est prévu pour 14 H